



La carte pour le contrôle des employés dans les grandes structures...

Le problème de l'accès aux médicaments est fortement ressenti dans les grands établissements de santé. Actuellement, quiconque travaille dans l'établissement peut accéder à la pharmacie interne ou à une ou plusieurs armoires à pharmacie.

En protégeant ces zones avec une carte biométrique, telle que **PrivacyCard**, il est possible de garantir un meilleur contrôle de l'accès aux médicaments, tout en évitant les soustractions abusives.



Un autre problème majeur des hôpitaux, comme de toutes les structures dans lesquelles le personnel se déplace assez librement, est celui de la vérification de la présence du personnel lui-même. Très souvent, nous voyons des services de télévision ou lisons des articles de journaux relatant des « vols de badges ». Ce problème semble être courant dans les grands hôpitaux.

PrivacyCard garantit que le badge n'est utilisé que par son détenteur.

POUR QUELLES RAISONS D'UTILISER NOTRE SYSTÈME ?

SYSTÈME ACTUEL	AVEC PRIVACYCARD
Il y a un manque de sécurité dans le pointage, car, comme on le sait grâce au phénomène de "vol de badge", il est possible que son badge soit pointé par un collègue.	PrivacyCard est équipée d'un système de traçabilité interne qui consiste à enregistrer le numéro de série du lecteur utilisé pour la validation de la présence. En outre, il garantit que l'employé a personnellement pointé.
Les syndicats s'opposent à la collecte des données biométriques des employés et à leur utilisation pour le contrôle des présences.	Les syndicats n'auront aucune raison de s'opposer à ce système car, outre le respect de la vie privée, les données collectées restent entre les mains de l'employé.
Collecte des données sensibles sur les employés et rédaction de nombreux formulaires du RGPD.	Il n'y a pas de problème de confidentialité, ce système est totalement conforme au Règlement sur la protection de la vie privée. Il n'est donc pas nécessaire de signer les formulaires sur le RGPD.

La particularité technique que nous avons brevetée au niveau international et qui nous rend unique est liée à une extraordinaire spécification technique : le système permet la gestion de données biométriques extrêmement sensibles et précieuses car elles sont uniques, totalement hors ligne, tant au niveau de la phase de collecte que de vérification, en restant toujours entre les mains de la personne concernée et ne pouvant pas être perdues, même en cas de négligence. Le système garantit donc une protection maximale de ces données, en évitant les problèmes de conservation, de transfert et de traitement, qui se heurteraient à la législation européenne stricte en matière de protection de la vie privée.

La carte biométrique 100 % sécurisée !!

PrivacyCard, sûre et personnelle, a été conçue pour protéger la vie privée du citoyen.

Elle garantit que l'utilisateur est réellement le propriétaire de la carte, mais ne fournit pas non plus d'informations personnelles sur l'utilisateur !

